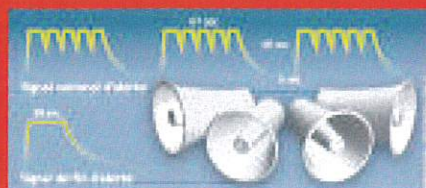


Les BONS REFLEXES en CAS d'ALERTE



PRÉFETURE DE L'EURE



Le signal d'Alerte :

Sirène à son modulé de 3 fois 1 minute et 41 secondes coupé par des espaces de 5 secondes

Vous entendez la sirène, il faut réagir immédiatement
Vous devez respecter les consignes suivantes



Enfermez-vous dans un bâtiment

- Enfermez-vous dans un bâtiment en dur le plus proche.
- Obstruez soigneusement les ouvertures. Arrêtez les ventilations. Un local bien clos ralentit considérablement la pénétration des toxiques.
- Évitez toute flamme ou étincelle. Ne fumez pas
- Ne restez pas à l'extérieur ou dans votre véhicule



Ecoutez France Bleu Haute Normandie sur la bande FM 100.1 MHz ou Espace radio fréquence 88.6 Mhz

- Pour connaître les consignes à suivre, écoutez les messages diffusés à la radio. Ils contiennent les informations relatives à l'étendue du phénomène et à la conduite à tenir.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

- L'école s'occupe de vos enfants en les mettant à l'abri
- En prenant votre voiture, vous vous exposeriez inutilement, vous risqueriez d'être bloqué par les barrages routiers mis en place et vous gêneriez le bon acheminement des secours sur les lieux du sinistre



Ne téléphonez pas

- Libérez les lignes : vous ne devez pas encombrer le réseau téléphonique indispensable aux services de secours
- Tous les renseignements utiles vous seront fournis par la radio



Le signal de fin d'alerte : sirène à son continu de 30 secondes

- Vous devez attendre, pour sortir, le signal de fin d'alerte émis par la sirène, et sa confirmation par un message diffusé à la radio.